

Relevé de décisions Commission plénière du 9 juin 2023 En présentiel - salle Fourier de la préfecture

- - -

La liste des participants à cette plénière est jointe en annexe au présent compte-rendu, ainsi que le diaporama présenté en séance dressant le bilan des actions réalisées et proposant les perspectives 2023 pour les travaux des différentes commissions actives du SPPPY.

1 – Ouverture et accueil par les co-présidents du SPPPY, M. Laurent Prévost, préfet de l'Isère et M. Pierre Verri, vice-président de GAM

M. Prévost souhaite la bienvenue aux participants ; il salue les actions de l'instance particulière qu'est le SPPPY et le travail conséquent réalisé dans plusieurs domaines, notamment la qualité de l'air, la santé environnement et les risques majeurs afin de développer une culture du risque efficace et généralisée.

Il souligne qu'il s'agit de l'un des SPPPI les plus actifs du territoire national.

M. Verri salue tous les participants, plusoie les propos du préfet et se réjouit de prendre la co-présidence du SPPPY, instance de concertation très active sur le territoire.

2 – Présentation des travaux des commissions : bilan et perspectives (voir le diaporama pour les détails), échanges

Corinne Thievent rappelle le mode de fonctionnement du SPPPY, avec des travaux et actions répartis dans 5 commissions thématiques (4 actives actuellement), qui se réunissent en moyenne entre 1 et 4 fois par an. Les travaux sont présentés en commission plénière pour faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler et valider collectivement les actions de l'année à venir. 2 commissions ont été particulièrement actives cette année 2022 : la commission Risques Majeurs et la commission Air, Energie, Climat.

Le périmètre d'actions du SPPPY est celui du Schéma de Cohérence Territoriale de la région Urbaine de Grenoble mais il s'agit d'un périmètre « indicatif » qui n'empêche pas des travaux à l'échelle du département ou en collaboration avec d'autres territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (notamment dans le cadre de la campagne régionale les bons réflexes).

Commission Risques majeurs

M. Jean-Yves PORTA, maire de Vaulnaveys-le-Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques préside cette commission ; il est représenté aujourd'hui par Vincent Boudières.

Corinne THIEVENT présente les travaux de cette commission.

Le SPPPY a organisé plusieurs réunions en 2022 réunissant les acteurs du territoire (les 8 février, 7 avril, 19 mai, 16 juin, 7 juillet et 15 septembre 2022).



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Notamment, le SPPPY a participé aux demi-journées de formation du personnel métropolitain sur la sécurité organisées par Grenoble Alpes Métropole au printemps 2022.

Dans le cadre des actions 2018/2022 de la campagne les bons réflexes, 3 webinaires gestion de crise ont été organisés fin 2022. Ces sessions de mise en situation d'accident étaient organisées avec le SPIRAL et l'ASTRIC et ont été particulièrement plébiscitées par les participants.

Le SPPPY a également co-construit le programme local pour la première édition iséroise du plan d'action « Tous Résilients face aux risques » ; celui-ci coïncidait avec l'étape en Isère du Résilience Tour 2022 organisé par l'IRMa. Sur 3 jours, 12 actions variées et complémentaires ont été proposées : ballades urbaines, théâtre forum Accord Mineur pour risque majeur, ateliers d'information... Ces actions ont pu avoir lieu grâce à l'implication forte de nombreux partenaires du territoire. Dans ce cadre, le SPPPY a joué un rôle de coordonnateur/financeur pour les différents événements (le programme complet et le détail budgétaire de cette organisation sont disponibles sur le diaporama en pièce jointe).

Le SPPPY et l'IRMa ont, tous les deux, été primés au niveau national le 31 mars 2023 dans le cadre du plan d'actions Tous résilients face au risque 2022.

Valentin Forand (mission Culture du risque, préfecture) profite du moment pour rappeler qu'un nouvel AAP a été lancé pour 2023 et qu'il est possible pour tous les acteurs (collectivités, associations, industriels...) de déposer son projet pour la prochaine édition de l'évènement (soit pour toute l'année 2023 soit pour une action se déroulant en octobre 2023).

Pour 2023, le gros chantier de la commission risques majeurs du SPPPY est la préparation de la campagne les bons réflexes, campagne régionale d'information sur les risques industriels obligatoire tous les 5 ans. Cette campagne est d'envergure unique en France : elle concerne 123 établissements industriels ('seveso et nucléaire), 650 communes et 3,5 millions d'habitants. En plus des obligations réglementaires que sont la distribution de brochures et d'affichettes dans les zones PPI autour des sites industriels concernés, la dynamique régionale permet de prévoir d'autres actions de communication. Des groupes de travail (documents réglementaires, communication, réseaux sociaux) ont été lancés dès le mois de décembre 2022.

Co-piloté par le SPPPY, le SPIRAL et l'APORA, la campagne 2023 bénéficie de la dynamique lancée et des habitudes de travail prises depuis 2018. A noter plusieurs évolutions majeures par rapport à 2018 : l'augmentation du rayon PPI des centrales nucléaires de 10 à 20km (près de 200 communes en plus concernées pour 2023), la distribution des brochures par la Poste (au vu du nombre de communes concernées), la suppression du magnet et la simplification des brochures papier (qui renvoient grâce à un QR code au site internet). C'est l'agence Magazine&Fils qui a été sélectionnée pour la conception et l'impression des brochures et la Poste pour la distribution. Le site internet www.lesbonsreflexes.com va également être optimisé pour les appareils mobiles (design mobile first).

Un temps fort en actions et en communication est attendu pour le lancement de la campagne qui aura lieu lors d'une conférence de presse de la préfète de région le 4 octobre 2023.

Puis deux actions territoriales d'envergure sont prévues :

> **un village forum Risk Indus du 5 au 7 octobre 2023 à Pont de Claix** pour les scolaires (jeudi/vendredi) et le grand public (samedi). Cette action est organisée en partenariat par le SPPPY, la ville de Pont de Claix, l'IRMa, l'IFFORME et Grenoble Alpes Métropole

> **une action avec la métropole de Lyon et l'IRMa sur l'alerte à l'automne 2023.**



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Enfin, le SPPPY travaille à la création et diffusion d'une seconde lettre d'information sur les actions de l'Inspection des Installations classées, pour favoriser l'information et la communication sur les métiers de l'inspection. Ce deuxième numéro portera sur le retour d'expérience de l'accident d'Arkema de novembre 2022, la problématique des masses d'eau autour de Grenoble et le chantier de dépollution de la décharge Ouest de la plateforme chimique de Pont-de-Claix .

Echanges

M. Boudières (GAM) propose de mettre à disposition du SPPPY les études de vulnérabilité du territoire de la métropole ainsi qu'un jeu sur la thématique climat pour le village forum Risk Indus.

Sophie Sidos (présidente du MEDEF Isère) demande à ce qu'il y ait plus de concertation avec le monde économique autour de la campagne et regrette que les actions soient aussi centrées sur Grenoble. **Corinne THIEVENT (SPPPY)** lui indique que l'APORA fait bien le lien avec les acteurs économiques et les industriels concernés par la campagne.

Laurent Prevost (Préfet) demande si des supports audiovisuels seront réalisés pour la campagne : réponse positive du SPPPY, ceux-ci sont en préparation avec Magazine&Fils. Il y aura notamment une vidéo sur les consignes.

Pierre-Louis Serero (président Civipole) soumet l'idée que la communication puisse passer par le biais des écrans des tramways/bus de la Tag. **Sylvain Laval (président du SMMAG)** y est plutôt favorable et mettra à disposition ses écrans s'il y a sollicitation de la part des services de l'État.

Bruno Ferrand (Civipole) rappelle au préfet qu'il doit assurer le suivi de la distribution des brochures et note qu'il y a déjà eu des ratés et des ménages n'ayant pas reçu leur brochure.

Patrick Pouchot (directeur de communication de Vencorex) lance un appel à volontaires pour relayer la campagne Les bons réflexes et notamment endosser le rôle d'« ambassadeur » afin d'être présent sur les réseaux sociaux.

Commission Air-Energie-Climat

Cette commission est présidée par Cécile Cenatiempo (Grenoble Alpes Métropole).

Marion Delolme (chargée de mission Qualité de l'air à l'UD Isère de la Dreal) assure la présentation des travaux lors de cette plénière.

Les travaux de 2022 ont été consacrés à l'élaboration du PPA3 de Grenoble Alpes Dauphiné, qui a été adopté le 16 décembre 2022. Marion Delolme rappelle que le PPA est un document réglementaire qui doit être réalisé dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants ou dans les zones où un dépassement de valeurs limites de concentration en polluants a lieu. Il prévoit un ensemble de mesure appropriés afin de respecter les seuils réglementaires et doit être révisé périodiquement.

Le PPA3 Grenoble Alpes Dauphiné s'étend sur 8 EPCI (Grenoble Alpes Métropole, CA Pays Voironnais, CC Bièvre Est, CA Bièvre Isère Communauté, CC le Grésivaudan, CC Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, CC du Trièves, CC des Vals du Dauphiné), concernant ainsi 297 communes. Il présente à la fois des objectifs de réduction d'émissions de polluants (à la source) et des objectifs de baisse des concentrations des polluants dans l'atmosphère.

Cette baisse des concentrations de polluants dans l'atmosphère ne se limite pas au respect des valeurs-limites réglementaires, elle vise des seuils OMS plus ambitieux afin d'améliorer la qualité de l'air et, in fine, la santé des personnes exposées.

Ce troisième PPA intègre au total 32 actions regroupées en six grandes thématiques : Industrie&BTP, Résidentiel-Tertiaire, Agriculture, Mobilités-urbanisme, Transversal et Communication.

Sa gouvernance a été remodelée vis-à-vis des précédents PPA :

- > le COPL'AIR (ancien COPIL) avec l'ensemble des acteurs se réunit une fois par an,
- > le COPIL réunit les financeurs (EPCI, ScoT, CG38, Région, Présidents ATMO et ADEME)p
- > pour chaque thématique du PPA, une commission spécifique (COMMISS'AIR) est établie et se réunit plusieurs fois par an selon l'avancée des travaux.

Marion Delolme fait ensuite un point d'avancement sur chaque thématique sachant que toutes les COMMISS'AIR seront activées d'ici l'automne 2023:

Communication : mise en place de la gouvernance, stratégie de communication en cours de construction.

Transversal : Campagnes Au feu ! Contre le brûlage des végétaux, AP interdisant le brûlage en cours de mise à jour, amélioration continue du dispositif de gestion des pics de pollution.

Agriculture : Lancement du travail avec la DRAAF au niveau régional

Mobilités-urbanisme : Lancement de l'étude de réduction des vitesses, consultation pour la ZFE véhicules particuliers

Résidentiel-Tertiaire: AP interdiction d'installation de chauffage bois non performant, AP d'interdiction d'utilisation de chauffage bois non performant, mise en place et poursuite des fonds air bois, organisation d'une visite de producteur bois, produits émissifs en COV: kit de communication et commande publique

Industrie&BTP: Insertion d'un encart sur le PPA et ses objectifs dans les rapports d'inspection pour 2023, rédaction des AP encadrant les chaudières biomasse, amorçage de l'action sur les carrières et terrassiers.

Concernant l'AP interdiction d'utilisation des appareils de chauffage bois non performants, une consultation du public a été lancée sur ses modalités, elle est disponible au lien suivant : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-grenoble-alpes-dauphine-encadrement-du-a23836.html>

De même pour l'arrêté encadrant les chaudières biomasse, la consultation portant sur ses modalités est disponible au lien suivant :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-grenoble-alpes-dauphine-encadrement-des-a23835.html>

Pierre-Louis Serero (président Civipole) interroge sur l'utilisation du Fond vert en Isère.

Laurent Prevost (préfet) indique que toutes les informations sont disponibles en ligne (24 millions d'euros disponibles pour l'Isère, 4 millions de ce fond partent dans la mise en place de la ZFE). Le fond est reconduit l'année prochaine.

Pierre Verri (vice-président de GAM) rappelle que les collectivités se sont engagées pour la ZFE, avec notamment une enveloppe de 26 millions de la part de la métropole.

Sophie Sidos (présidente du MEDEF Isère) s'inquiète de la suppression des véhicules crit'air 2 dès 2025 et des conséquences potentielles sur les entreprises.

Commission Aménagement du territoire

Mr. Patrick Pouchot (directeur de communication Vencorex) préside cette commission et présente ses travaux 2022/début 2023. En effet, la réunion du 2 février 2023 a permis de relancer la commission et co-construire le nouveau programme d'actions. Plusieurs chantiers vont donc occuper la commission cette année :

> la poursuite de la charte TMD (Transports de Marchandises Dangereuses) et du livret itinéraires. Pour cela, il faut procéder à une évaluation et une REX sur la charte auprès des signataires, il faudra ensuite faire une nouvelle campagne de communication sur la charte auprès des industriels, des transporteurs et des communes du secteur.

> concernant les travaux à proximité des canalisations, la commission va relancer le CNFPT pour organiser de nouvelles sessions en 2024.

> pour la ZFE VUL/PL concernant les poids lourds, une nouvelle réunion d'information pour les industriels et les transporteurs sur la ZFE VUL/PL va être proposée.

> fin 2023, une réunion d'information sur la politique Zéro Artificialisation Nette (ZAN) va être organisée avec la DDT et le ScoT.

Commission Environnement-Santé

Présidée par Mr. Gilles Namur (adjoint à la mairie de Grenoble), représenté par **Mme. Nathalie Rubin (cheffe du service Santé environnementale à la ville de Grenoble)**, la commission Santé-Environnement se donne plusieurs missions, notamment :

- la création et la publication d'une lettre semestrielle Environnement-Santé dans l'agglomération grenobloise : déjà 8 numéros publiés à ce jour, la lettre n°9 dédiée à la qualité de l'air intérieur est prévue pour septembre 2023.

- l'organisation de conférences débat sur des sujets Environnement-Santé: les réflexions sont en cours pour en organiser une pour la rentrée 2023, potentiellement sur le nouveau PPA3 GAD

Patrick BLANDIN (Vice-Président de la communauté de commune les Vals du Dauphiné) incite la commission à s'emparer du sujet de l'ambroisie et à mener des actions sur ce sujet, qui devient une problématique sanitaire de plus en plus urgente.

Franck Izoard (directeur du projet presqu'île scientifique de Grenoble) demande si le SPPPY connaît le nombre de lecteurs de la lettre. Le SPPPY ne dispose pas de statistiques à ce sujet pour le moment.

Commission Qualité des milieux-Biodiversité

Mathias Pieyre (Chef de l'UD Isère de la DREAL) présente l'avancement des études de zone du sud grenoblois et du pays roussillonnais. Il rappelle l'objectif de ces études : évaluer l'impact cumulé des émissions des activités pratiqués sur l'environnement et la population d'un territoire, et voir si ces usages sont compatibles avec les milieux.



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Dans le cadre du PRSE2, 2 études de zones ont été réalisées en Isère :

- SEG : Suivi Environnemental Global du Pays Roussillonnais, lancée en juin 2010, sur un périmètre de 13 communes
- EZSG : Etude de Zone du Sud Grenoblois, lancée en janvier 2013, sur un périmètre de 18 communes

Ces deux études sont terminées, une expertise supplémentaire de l'INERIS a été menée pour l'étude du Sud grenoblois. Les résultats sont globalement plutôt rassurants sur la qualité de l'environnement sauf pour les dioxines présentes dans les sols au nord-ouest de la plateforme chimique de Pont de Claix et au sud-est de la plateforme de Jarrie. Des recommandations ont donc été émises par l'ARS et sont disponibles sur le site du SPPPY et celui de la préfecture.

Ces études clôturées, la commission pourra travailler à l'avenir sur d'autres thématiques, notamment la problématique sécheresse.

Pierre-Louis Serero (président Civipole) demande à ce qu'une campagne d'information soit organisée à destination des habitants des zones polluées.

Jacqueline Collard (présidente SERA) rappelle qu'il y a de nombreuses autres problématiques à traiter, des pesticides aux plastiques. Il y a encore beaucoup de travail.

Un point rapide est fait ensuite sur le budget du SPPPY, la campagne LBR est aux frais des industriels et le SPPPY reçoit une subvention de 30000€ de la part de la DGPR. Le détail est disponible dans la présentation.

Laurent Prevost (préfet) conclue ensuite la réunion en remerciant le SPPPY, la DREAL ainsi que tous les acteurs qui font vivre avec dynamisme et conviction le SPPPY et qui oeuvrent collectivement pour la réussite de ses travaux. Il remercie également M. Verri nouveau co-président.